# **AVIS DE CONCOURS**

Direction Santé et Mieux-être

# Ergothérapeute - Soutien à domicile

Régulier à temps plein, syndiqué 35 heures par semaine

Salaire: entre 64 282 \$ et 104 358 \$ par année

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro: 2024-168

Date d'affichage : 22 août au 6 septembre 2024, 16 h 00







#### DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la directrice adjointe à la qualité et responsable des soins infirmiers, le titulaire du poste intervient auprès d'une clientèle inscrite au programme de soutien à domicile dans le but d'évaluer les habiletés fonctionnelles, de déterminer et mettre en œuvre un plan de traitement et d'intervention, de développer, restaurer et maintenir les aptitudes, de compenser les incapacités, de diminuer les situations de handicap et d'adapter l'environnement dans le but de favoriser une autonomie optimale. Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe interdisciplinaire à l'élaboration d'un plan d'intervention et au suivi des usagers. Le titulaire travaille à l'amélioration continue de la qualité des soins et services et gestion des risques, à la prévention et promotion de la santé et sécurité au travail et à préserver un milieu de vie et une approche optimale.

\*La description complète des tâches est disponible sur demande.

#### **EXIGENCES**

- Membre en règle de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (une preuve doit être fournie annuellement à la direction);
- Maîtrise en ergothérapie;
- 2 à 5 années d'expérience dans le domaine;
- Détenir un permis de conduire valide:
- Posséder un véhicule automobile;
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office;
- Connaissance de la culture huronne-wendat (atout).

## QUALITÉS REQUISES

- Autonomie
- Confidentialité et discrétion
- Créativité
- Écoute
- Engagement
- Esprit d'analyse

- Humanisme
- Ouverture d'esprit
- Rigueur
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation
- Travail d'équipe

**CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT** 

## **AVANTAGES** SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 6 % de vacances
- 6 % de maladies/obligations familiales
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- Vendredis après-midis non travaillés et payés pendant l'horaire estival

## **ACCESSIBILITÉ**

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNHW syndiqué·e·s SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation huronne-wendat \* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employé·e·s temporaires du CNHW
- 4) À la population

## POUR POSTULER

Date limite: 6 septembre 2024, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

#### Conseil de la Nation huronne-wendat

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES** 255, place Chef Michel Laveau Wendake (Québec) GOA 4VO

rh@wendake.ca

### WENDAKE.CA







Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature recue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.